

BRIGHT

DES QUESTIONS, TOUJOURS DES QUESTIONS

Comme vous le savez, ce projet fait actuellement l'objet d'une information consultation au sein même de notre CSE. Après une première présentation le 19 février, le CSE a demandé à SECAFI d'intervenir en tant qu'expert sur ce dossier. L'échéance approche, l'avis sera finalement à rendre le jeudi 29 avril ne nous laissant que très peu de temps pour analyser correctement les impacts attendus. Pourtant, à aujourd'hui, beaucoup de questions restent encore en suspens :

- Quand et comment le transfert des activités/dossiers va-t-il avoir lieu ?
- Quid de la formation des salarié.es ?
- Quid des mesures de suivi et protection pour les salarié.es impacté.es ?

Nous avons envoyé un nouveau document ce jour à la direction avec nos questions. Une chasse à l'information laborieuse mais, indispensable.



INTERESSEMENT DES SALARIE.ES TRANSFERE.ES CHEZ GBS NEWCO

Nous avons demandé officiellement à la direction le maintien à 100% de l'intéressement pour les salarié.es qui seront transféré.es vers la nouvelle société GBS NEWCO.



En effet, leur transfert étant prévu pour le 1^{er} novembre et le montant de l'intéressement étant calculé sur le temps de présence, les salarié.es se verrait imputés de plusieurs centaines d'Euros sur leur intéressement. Nous souhaitons que cette perte leur soit reversée sous forme de prime en mai 2022. Pas question pour nous que les salarié.es perdent 1 seul centime !

ACCORD D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de la GEPP, la direction nous a proposé la mise en place d'un accord spécifique d'accompagnement pour les salarié.es impacté.es par le projet Bright dans le cas où la négociation de l'accord GEPP ne devait pas être terminée pour fin avril. Nous avons bien entendu accepté.

Cet accord reprendrait les dispositions que nous négocions actuellement, à savoir l'accompagnement des salarié.es dans le cadre des évolutions métiers et organisationnelles.

COMMUNICATION « COORDINNATION » CFDT BRIGHT

Comme nous vous l'avions annoncé, la CFDT du futur Bright s'est organisée et a pris le parti de communiquer d'une seule et même voix pour les sociétés concernées par Bright (AXIMA et ses filiales, GBS SERVICES et INEO). Vous pourrez lire ici : [LA MINUTE BRIGHT](#), notre première communication.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

GBS SERVICES DEMENAGE

Des déménagements à la pelle en plus du projet Bright pour 2021.

Voilà qui résume bien le CSE qui s'est tenu le 4 mars et le CSE Extraordinaire du 10 mars. Sur 2021, plus de 80% des effectifs de GBS SERVICES sont amenés à déménager. Deux font l'objet d'une information consultation en CSE et un dernier est en phase projet.

Les premiers à déménager seront, à notre grande surprise, les salarié.es du TIVOLI situé à Nanterre. Et oui, projet à peine présenté, déjà déménagé. La direction nous a informés lors du CSE de Mars pour un déménagement début Juin, quelle ne fut pas notre surprise. Tivoli est basé en IDF, plus précisément à Nanterre, c'est actuellement le siège social de GBS SERVICES. Ce site regroupe environ 164 salarié.es, principalement de la Finance et une partie du SIRH. Ils déménageraient donc début juin vers le site de l'EuroAtrium basé sur St Ouen. Les délais sont courts et le dossier mince. Beaucoup de questions ont été posées sur les impacts en terme de trajet, le RIE, l'accompagnement, le planning...



Le suivant est un déménagement déjà connu de toutes et tous, il s'agit du projet URBAN GARDEN à Lyon qui rassemblera les équipes du Madura (RH) et de Villeurbanne (Finance). Ce qui représente un total de 134 salarié.es. Ce projet est en étude depuis plusieurs années déjà et il aboutira en septembre/octobre avec le déménagement des équipes. Un CSE extraordinaire d'1h30 était consacré à ce déménagement, une séance trop courte au vu du nombre de questions restées en suspens.

Ces deux projets feront l'objet d'une consultation au prochain CSE prévu le 8 avril où nous devrons rendre un avis.

Le dernier projet ne concerne ni plus ni moins que le site de « Insula » sur Nantes, un site qui regroupe des fonctions Finance, Formation, RH et SIRH. Les salarié.es seraient amené.es à déménager sur le site de Véo près de gare sud qui est aujourd'hui occupé par Axima. Ce projet de déménagement est prévu pour la fin de l'année. Malheureusement, nous n'avons encore aucune information concrète sur ce dossier.

ÉPREUVE : LE SPRINT EN MODE FLEX-OFFICE !



Ces trois déménagements ont tout de même deux points communs.

- Tous ces sites seront en espace de travail dynamiques. Un environnement dynamique est un espace partagé par une équipe avec des postes de travail en accès libre. Grosses modos, vous n'avez plus votre bureau, chaque bureau est en accès libre et vos affaires personnelles doivent tous les soirs être rangées dans votre casier personnel.
- Tous les dossiers présentés sont plus que légers en termes d'informations sur les impacts, le planning. Pour tous les dossiers, nos questions restent sans réponses concrètes et dans tous les cas, on nous parle « d'esprit des mesures », « mesures individuelles » ou de « dialogue seulement local ».

Vous l'aurez compris, une fois en place, les IRP locaux auront fort à faire mais vous pourrez compter sur nous !



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

Toulouse enfin une date de procès

L'affaire de voyeurisme sur Toulouse a commencé en 2015 et après deux reports, voici la date tant espérée par les toulousaines. Le procès est enfin prévu le 5 novembre 2021.

Cette date est attendue et redoutée à la fois par les Toulousaines. Une page très sombre de leur vie qui ne peut pas être tournée ou plutôt arrachée tant que la justice ne posera pas un jugement définitif !

Toutes les blessures accumulées depuis 2015 ne doivent pas restées impunies !

Notre équipe CFDT reste bien entendu en support pour leur apporter toute l'aide dont elles auront besoin.



Notre nouvelle fédération

Suite au changement de convention collective, nous sommes désormais rattachés à une nouvelle fédération depuis le 01/01/2021. Et oui, finie la fédération Construction et bois, nous voilà à présent dans la fédération F3C.

La F3C est la Fédération Communication Conseil Culture. Elle est répartie en 5 pôles : le pôle conseil – publicité ; le pôle postes - finances – distribution ; le pôle culture - animation – sport ; le pôle médias et le pôle télécoms – prestataires. Nous faisons partie de ce dernier.

Vous nous connaissez, nous avons rapidement pris contact avec notre nouveau secrétaire national de la F3C.

Nous avons eu un premier échange teams il y a quelques semaines déjà pour évoquer l'historique de GBS Services et nos actualités hautes en couleur.

Pour être efficace en toute circonstance, il faut connaître son environnement !

Cfdt:

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

Cfdt:



Le top 3 des articles les plus consultés sur notre blog ce mois-ci:

N°1 : [Le projet Bright enfin dévoilé](#)

N°2 : [Une nouvelle annonce d'ampleur](#)

N°3 : [Union Syndicale pour \(ou contre\) Bright](#)

LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

N°1 >> Le droit à la déconnexion reste une priorité avec un télétravail subit et à 100%. Respectez-vous ! Ne confondez pas professionnalisme et bénévolat !

N°2 >> Pensez à vérifier votre solde de congés afin de les poser et/ou de prévoir un placement sur le CET

N°3 >> La campagne de chèques vacances a démarré. N'oubliez pas de les commander avant le 16 avril.



Votre collectif
CFDT GBS Services
toujours à fond



Avril 2021 :

- 08/04 : CSE
- 20/04 : Négociation GEPP
- 29/04 : CSE Extraordinaire consacré à Bright



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58